



UNAF
CHARENTE



Préparons ensemble vos intérêts pour la saison 2017/2018

Chère collègue, cher collègue,

Connais-tu bien l'**UNAF** ? C'est le maillon indispensable à la grande famille des arbitres, tout comme l'arbitre est indispensable au football...

L'**UNAF** a été fondée le 22 Avril 1967 par Louis TEREYGEOL. Le 12 Octobre 1968, création du premier bulletin pour ses 1314 adhérents. 20 ans plus tard, nous étions 13220. Aujourd'hui nous sommes près de **14 000** adhérents.

L'**UNAF** Nationale est composée de 900 dirigeants oeuvrant dans les régions et les départements, c'est 11 membres nationaux, 20 Sections régionales, 93 Sections départementales et plus de 90 avocats.

C'est quoi L'**UNAF** ?

Participer aux actions locales, régionales et nationales en concertation avec les commissions Régionales et Départementales d'Arbitrage ou les Comités directeurs de Ligue et de District

Etre une force de proposition au sein des Commissions Régionales et Départementales d'Arbitrage (C.R.A et C.D.A)

Apporter son concours pour le recrutement, la formation, la fidélisation et la promotion des arbitres et de l'arbitrage

Assister tout adhérent dans le besoin

Représenter les arbitres et l'arbitrage en véhiculant une image de marque dynamique

Assurer la défense juridique et une aide psychologique des arbitres adhérents

Valoriser le rôle d'éducateur de chaque arbitre

Favoriser l'intégration de l'arbitre dans son club

Pour être en odeur de sainteté sur le rectangle vert, tu deviens donc un acteur et un détenteur de la garantie Multi-PAUS (Protection, Amitié, Unité, Solidarité) pour que tu ne te sentes pas seul mais membre à part entière de ta nouvelle famille

Tu vas être aussi assuré d'une protection juridique, de vivre des moments conviviaux et d'être soutenu dans les moments difficiles en ayant autour de toi un ensemble d'hommes en noir » rassemblé autour d'une passion commune et enrichissante

Comme lors de ta première année de permis de conduire, il te faut apposer un grand A, aussi pour ton permis de siffler, tu as la même obligation d'être un nouvel **A..DHERENT** de la belle route humaine **UNAF**

La loi dite « LAMOUR » du 23 octobre 2006 apporte aux arbitres une protection renforcée par la reconnaissance de notre « Mission de Service public »

Dans la Section Départementale de la Charente, un Délégué Juridique assure ta défense en lien étroit avec un avocat référent, avec l'expertise et l'aide de la Commission Juridique Nationale

En cas de violences physiques ou autres, L'**UNAF** se porte partie civile et prend en charge financièrement l'intégralité des frais de procédure

Un soutien psychologique peut-être initié gratuitement par des psychologues du sport, à l'écoute après le traumatisme subi

L'**UNAF** est précurseur en la matière, depuis la signature d'un partenariat en Novembre 2009

L'ensemble des acteurs chargés de ta défense, t'apporte soutiens et conseils pour enrayer le fléau de la violence, en collaboration avec les services du Parquet compétent

L'**UNAF 16**, animée par un comité de 14 arbitres en activité ou anciens, fait partie de la Section Régionale Nouvelle Aquitaine.

A tout moment, n'importe quel(le) adhérent(e) peut solliciter une aide auprès de l'**UNAF**. Dans certaines situations difficiles, des collègues Charentais et leur famille ont pu apprécier le soutien capital de l'**UNAF**.

Le fait d'adhérer à l'**UNAF** permet aussi aux arbitres de bénéficier, si besoin est, de la défense juridique et d'être assistés devant les autorités civiles et du football s'ils sont appelés à comparaître.

Au titre de la Saison 2015/2016, l'**UNAF 16** déplore 1 menace de mort envers un Arbitre et des propos diffamatoires envers un autre arbitre.
Les arbitres victimes de ces agressions ont fait l'objet d'un soutien moral sans faille et d'une assistance juridique efficace.

Nous te précisons que l'assistance juridique sera possible uniquement si tu es adhérent à la date de l'incident. Ainsi nous t'invitons à adhérer le plus rapidement possible.

Si tu es convoqué devant une commission (discipline, appel, ou autres), l'**UNAF** pourra t'accompagner et t'assister.

Si tu le désires, l'**UNAF** pourra également mettre à ta disposition un parrain (arbitre en activité ou ancien) pour venir avec toi, t'aider et te conseiller dans l'arbitrage.

Lors d'événements (mariage, naissance, décès, aide en cas de maladie grave de l'adhérent) portés à sa connaissance, l'**UNAF** t'apportera sa participation.

Tu pourras participer avec ta famille aux diverses manifestations organisées par L'**UNAF** (galette des rois, soirées à thème, Bowling, Karting, loto, Randonnée, Assemblée Générale Régionale et Départementale, etc...).

Un peu comme une assurance, l'ouverture à tous ces avantages ne peut se faire sans une petite participation de ta part. Pour la saison prochaine, le montant de la cotisation annuelle a été fixé à **32 €** pour les Arbitres (Seniors et J.A) et à **22€** pour les Anciens Arbitres, Honoraires et Dirigeants.

Sache également que ton club peut prendre en charge ta cotisation.

Si tu es né après le 1^{er} Janvier 2003, la cotisation est gratuite mais il faut quand même compléter le bulletin d'adhésion.

Dès réception de ton bulletin, accompagné du règlement, le responsable validera ton adhésion sur le réseau MAGIC de l'**UNAF** Nationale. Tu recevras alors ta carte d'adhérent.

De plus, tu recevras un bulletin trimestriel de l'**UNAF** à laquelle la Section Départementale de la Charente est rattachée.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésites pas à consulter le site de l'**UNAF** Nationale

www.unaf-arbitres.com

Les membres du bureau de l'**UNAF** Charente seraient heureux de te compter parmi eux pour la Saison 2017/2018 et te souhaitent de bonnes vacances.

Amitiés sportives,

Le Bureau de l'UNAF 16